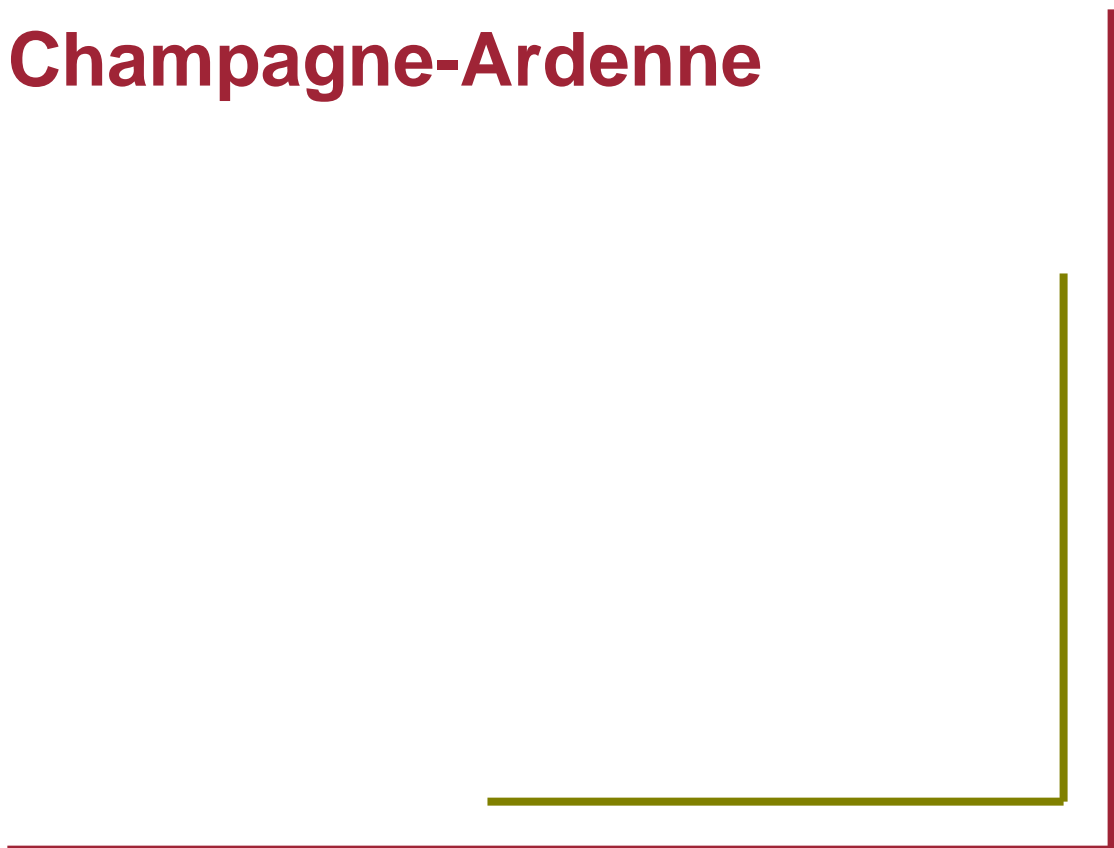


**R**éseau des **A**cteurs **C**hampardennais de l'**H**abitat **E**t du **L**ogement

## **Charte d'engagement**

**Observatoire Régional de l'Habitat**

**Champagne-Ardenne**



## Charte d'engagement

### “ OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'HABITAT DE CHAMPAGNE-ARDENNE ”

#### ENTRE

Sous le haut patronage de Benoist APPARU, Secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme

- L'Etat, demeurant 38 boulevard Anatole France 51000 Châlons-en-Champagne et représenté par Monsieur le Préfet, Gérard Moisselin
- La Direction Régionale Champagne-Ardenne de la Caisse des Dépôts et Consignations demeurant 2, place de la Libération 51000 Châlons-en-Champagne et représentée par son Directeur Général, Augustin de Romanet
- L'ARCA, l'Union Sociale pour l'Habitat Champagne-Ardenne demeurant 1 rue de l'Arbalète 51100 Reims et représentée par son Président, Patrick Baudet
- L'Union Nationale de la Propriété Immobilière de Champagne-Ardenne demeurant 8 boulevard Hippolyte Faure 51000 Châlons-en-Champagne et représentée par son Président, Michel Moisy
- L'Agence Départementale d'Information du Logement des Ardennes demeurant 6 rue Noël 08000 Charleville-Mézières et représentée par sa Directrice, Maggy Gasparic
- L'Agence Départementale d'Information du Logement de l'Aube demeurant 17 rue Jean-Louis Delaporte 10000 Troyes et représentée par son Président, Dominique Voix
- L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Reims demeurant place des Droits de l'Homme 51100 Reims et représentée par son Président Serge Pugeault
- L'Agence d'Urbanisme et de Développement de l'Agglomération de Châlons-en-Champagne 13 rue des Augustins 51000 Châlons-en-Champagne représentée par son Président René Doucet
- La Chambre Interdépartementale des Notaires près la Cour d'Appel de Reims demeurant 44 cours Jean-Baptiste Langlet 51100 Reims et représentée par son Président, Eric Chaton
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Champagne-Ardenne demeurant 10 rue de Chastillon 51000 Châlons-en-Champagne et représentée par son Président, François Cravoisier
- L'Union Régionale Pact Champagne-Ardenne demeurant 103 cours Briand 08000 Charleville-Mézières et représentée par son Président, Claude Hubsch
- Le Conseil Régional de Champagne-Ardenne demeurant 5, rue de Jéricho 51000 Châlons-en-Champagne et représenté par son Président, Jean-Paul Bachy
- Le Conseil Général des Ardennes, demeurant Hôtel du Département 08011 Charleville-Mézières Cedex et représenté par son Président, Benoît Huré
- Le Conseil Général de la Marne, demeurant 2 bis rue Jessaint 51000 Châlons-en-Champagne et représenté par son Président, René-Paul Savary
- La Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne, Cités en Champagne, demeurant 26 rue Jacquard 51000 Châlons-en-Champagne et représentée par son Président, Bruno Bourg-Broc

- La Communauté d'Agglomération de Reims, Reims Métropole, demeurant 3 rue Eugène Desteuque 51100 Reims et représentée par sa Présidente, Adeline Hazan
- La Communauté d'Agglomération de Charleville-Mézières, Cœur d'Ardenne, demeurant 49 avenue Léon Bourgeois 08000 Charleville-Mézières et représentée par sa Présidente, Claudine Ledoux
- La Communauté de Communes de Vitry-le-François demeurant Hôtel de Ville 51300 Vitry-Le-François et représentée par son Président, Jean-Pierre Bouquet
- La Communauté de Communes d'Epernay Pays de Champagne demeurant Avenue du Général Margueritte 51200 Epernay et représentée par son Président, Laurent Madeline
- La Communauté de Communes de Saint-Dizier, Der et Perthois demeurant Hôtel de Ville 52100 Saint-Dizier et représentée par son Président, François Cornut-Gentille
- La Communauté de Communes du Pays Chaumontais demeurant Hôtel de Ville BP 564 52012 Chaumont et représentée par son Président, Luc Chatel

## **Article I – OBJET**

Dans un contexte de territorialisation des politiques de l'habitat, la connaissance des marchés de l'habitat est une condition essentielle à l'élaboration et le suivi de ces politiques locales.

Or différents segments de cette thématique sont étudiés par de nombreux acteurs en Champagne-Ardenne sans coordination entre les dispositifs de connaissance.

La mise en commun de l'ensemble des dispositifs de connaissance sur la région Champagne-Ardenne offre la possibilité pour les décideurs locaux d'obtenir une vision globale des différents enjeux liés à l'habitat (peuplement, transport, activités économiques, construction, prix du foncier, prix de l'immobilier).

Les signataires de la présente charte s'engagent à mettre en place un Observatoire Régional de l'Habitat en Champagne-Ardenne afin de partager une connaissance du territoire régional en matière de l'habitat et de mettre en cohérence les observations conduites au niveau local (homogénéité des indicateurs, du mode d'évaluation des besoins).

Ils pourront ainsi

- mettre en commun l'ensemble des sources d'informations existantes sur la région
- travailler à l'élaboration d'indicateurs communs et définition des méthodes d'analyses

afin

- d'observer les grandes tendances en matière d'habitat en Champagne-Ardenne, les évolutions en cours et les éléments de prospective
- de permettre aux territoires de se comparer avec d'autres
- de lancer des études permettant d'approfondir l'analyse de questions représentant un enjeu en matière d'habitat
- d'observer pour définir et suivre la mise en œuvre des politiques de l'habitat

puis

- de communiquer sur les observations et analyses validées dans le cadre de l'observatoire régional
- de valoriser et diffuser ces résultats

## Article II – THEMES

L'Observatoire Régional de l'Habitat aborde un certain nombre de thèmes dont la liste ci-dessous est non exhaustive :

- le logement et son contexte : population, emploi, déplacements domicile-travail, migrations
- le volume et le niveau de prix des transactions immobilières
- le foncier : coût du foncier, terrains mobilisables pour la construction, coût de la dépollution
- le fonctionnement du parc privé : les prix à la location, l'habitat insalubre
- le parc Hlm, les loyers, la vente Hlm, la construction (autorisation/engagement/livraison) les besoins en réhabilitation
- les permis de construire, les livraisons
- les parcours résidentiels
- la qualité de la construction
- le suivi de l'offre et de la demande des logements publics et privés
- le logement des différentes catégories de la population (populations défavorisées, cadres, personnes âgées, personnes handicapées, étudiants, salariés...).
- l'impact du vieillissement de la population

## Article III – COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE L'OBSERVATOIRE

L'observatoire de l'habitat réunit toutes les structures intervenant dans le champ de l'habitat. Une première liste des membres de l'observatoire, les signataires de la présente Charte est établie. Il est ouvert à toute organisation concernée par les questions d'habitat qui peut, sur simple demande, y participer et notamment de manière ponctuelle, en fonction des thèmes abordés.

L'observatoire sera composé d'un comité de pilotage et d'un comité ressources.

Le Comité de Pilotage regroupant l'ensemble des structures se réunira, une fois par an minimum pour :

- définir les orientations de l'observatoire en termes d'objectifs, d'organisation et de fonctionnement, faire évoluer les orientations définies à l'origine,
- structurer le partenariat dans le cadre de l'observatoire,
- identifier des thèmes de travail, échanger sur les intentions des institutions représentées en matière d'étude
- lancer des études complémentaires
- promouvoir l'observatoire régional de l'habitat et valider les supports de communication

La mise en oeuvre opérationnelle de l'observatoire est assurée par une instance composée des membres dits membres ressources dont :

- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Champagne-Ardenne
- L'ARCA l'Union Sociale pour l'Habitat de Champagne-Ardenne
- L'Union Nationale de la Propriété Immobilière de Champagne-Ardenne
- La Direction Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- La Chambre interdépartementale des Notaires
- La Chambre Régionale d'Industrie et de Commerce
- Les Agences Départementales d'Information sur le Logement
- Les Agences d'Urbanisme

Le comité ressources se réunit autant de fois que de besoin.

Les membres de ce comité mettent tout en oeuvre, en fonction de leurs moyens respectifs, pour la réalisation de cet observatoire.

#### **Article IV – RELATIONS ENTRE LES MEMBRES**

La coordination et l'animation de l'observatoire, le secrétariat et le fonctionnement, sont assurés par l'ARCA.

Les observatoires thématiques et locaux existants gardent une autonomie de décision et de fonctionnement.

Les échanges de données font l'objet de conventions entre les fournisseurs d'information.

La diffusion des analyses issues de l'exploitation de ces données s'effectue avec le logo du producteur de ces données ou analyses.

Toute publication ou production sera la copropriété des membres de l'observatoire.

## Les signataires de la Charte d'engagement

### OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'HABITAT DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Fait à Châlons en Champagne, le 26 novembre 2009

#### Sous le haut patronage de



Benoist APPARU

Secrétaire d'Etat chargé du  
Logement et de l'Urbanisme



Gérard MOISSELIN

Préfet de région  
Champagne-Ardenne



Augustin de ROMANET

Directeur Général



Patrick BAUDET

Président



Michel MOISY

Président



Chambre interdépartementale  
des notaires  
Cour d'appel de Reims

Eric CHATON

Président



François CRAVOISIER

Président



Claude HUBSCH

Président



Maggy GASPARIĆ

Directrice



Dominique VOIX

Président

Réseau des **A**cteurs **C**hampardennais de l'**H**abitat **E**t du **L**ogement



Jean-Paul BACHY

Président



René-Paul SAVARY

Président



Benoît HURE

Président



Bruno BOURG-BROC

Président



Adeline HAZAN

Présidente



Claudine LEDOUX

Présidente



Jean-Pierre BOUQUET

Président



Laurent MADELINE

Président



François CORNUT-GENTILLE

Président



Luc CHATEL

Président



René DOUCET

Président



Serge PUGEAULT

Président